

Programme FORJAD: un bilan 3 ans après

Dossier préparé par: Léa Müller, Aline Cretin, Karolina Durrer et Antonello Spagnolo – Unité insertion sociale du Service de prévoyance et d'aide sociales du Canton de Vaud

Décembre 2009

Avertissement: Le contenu des «dossiers du mois» de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es

RESUME

Après trois ans, le programme FORJAD, mis sur pied par le Canton de Vaud pour l'insertion par la formation professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale, permet certes de présenter des résultats positifs mais montre aussi un certain nombre de difficultés et de limites.

Si le succès des jeunes en formation est exceptionnel, l'accès à une place de travail au terme de la formation est difficile en raison de la crise économique. La pérennisation du programme avec le passage des apprenants du régime de l'aide sociale à celui des bourses d'études constitue une évolution importante sur le plan des modalités de prise en charge. Aussi, le jeune FORJAD d'«assisté» devient «apprenant» et jouit d'une image positive.

Enfin, l'amélioration de l'efficacité du programme passe par la professionnalisation de l'action des praticiens, en particulier des assistants sociaux qui sont appelés à développer des compétences dans le domaine de l'éducation sociale.

RIASSUNTO

Dopo tre anni, il programma FORJAD creato dal Canton Vaud per l'inserimento attraverso la formazione professionale dei giovani adulti in assistenza permette certo di presentare dei risultati positivi ma mostra anche un certo numero di difficoltà e di limiti.

Se il successo dei giovani in formazione è eccezionale, l'accesso a un posto di lavoro al termine della formazione è difficile a causa della crisi economica. La perennizzazione del programma con il passaggio dei discenti dal regime dell'assistenza a quello delle borse di studio costituisce un'evoluzione importante sul piano delle modalità di presa a carico. Inoltre, il giovane FORJAD da "assistito" diventa "discente" e beneficia di un'immagine positiva.

Infine, il miglioramento dell'efficacia del programma passa attraverso la professionalizzazione dell'azione degli operatori, in particolare degli assistenti sociali che sono chiamati a sviluppare delle competenze nel campo dell'educazione sociale.

1. Introduction

Mis en place par les départements de la santé et de l'action sociale (DSAS), de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et de l'économie (DEC), le programme FORJAD (formation pour jeunes adultes en difficulté) permet à des jeunes adultes en difficulté, dont plus de 75% n'ont aucune formation professionnelle, d'acquérir une formation certifiante. Il leur garantit également un revenu suffisant pour vivre et la prise en charge de leurs frais de formation. Il prévoit en outre une préparation à l'entrée en formation professionnelle sous forme de mesures d'insertion sociale spécifiques, ainsi qu'un accompagnement durant leur apprentissage, éléments qui contribuent aux bons résultats de ce programme¹.

Contexte

Depuis le début des années 2000, on constate une dégradation progressive de la situation des jeunes adultes de 18 à 25 ans, comme en témoigne l'augmentation du nombre d'entre eux qui ont recours à l'aide sociale. Dans le canton de Vaud, en 2009, 2'500 jeunes adultes de 18 à 25 ans dépendent de l'aide sociale contre 1'500 en 2004, et près de 1'000 ont moins de 22 ans.

L'un des traits dominants des jeunes adultes marginalisés est le cumul de difficultés – professionnelles, scolaires, sociales et de santé – résultant d'un parcours souvent chaotique et parsemé de ruptures. Une forte proportion d'entre eux connaît des situations familiales complexes qui peuvent se traduire par des échecs scolaires et professionnels. A cela s'ajoutent souvent des problématiques d'endettement ou de dépendance.

Parmi les causes structurelles de ce phénomène, on peut citer un marché du travail devenu extrêmement sélectif où des jeunes avec des faibles niveaux scolaires peinent à trouver leur place, et un nombre de places d'apprentissage qui, bien qu'en augmentation, ne parvient pas à compenser l'évolution démographique.

Enfin, un montant de la bourse d'étude nettement inférieur à celui de l'aide sociale désincite nombre de jeunes à entreprendre une formation. Au moment de la mise sur pied du projet pilote FORJAD, les montants des bourses pour les jeunes «*dépendants*»² étaient en effet très faibles dans le canton de Vaud (120 francs/mois). Suite à ces constats, une collaboration interdépartementale s'est mise en place afin de proposer une politique d'insertion plus adaptée à ce public particulièrement exposé à un risque de marginalisation durable.

Au vu des résultats encourageants des deux premières volées inscrites dans le programme, le Conseil d'Etat vaudois a décidé au printemps 2009 de rendre ce

¹ Pour plus d'informations sur le processus de mise en place du projet pilote FORJAD: Isabelle von Muralt, Antonello Spagnolo: «FORJAD: l'insertion des jeunes adultes à l'aide sociale par la formation professionnelle», Dossier du mois de l'ARTIAS, août 2007, http://www.artias.ch/media/Dossier_aout_2007.pdf

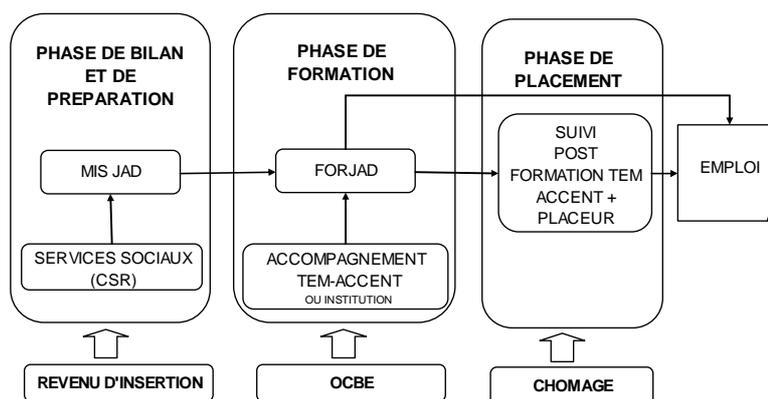
² Jeunes n'ayant pas fait la preuve d'une autonomie financière par l'obtention d'un revenu pendant au moins 18 mois consécutifs.

projet pérenne moyennant une harmonisation des normes de l'aide sociale et des bourses d'étude³.

Processus

Le programme FORJAD se divise en trois grandes étapes: la préparation à l'entrée en apprentissage, la formation professionnelle et le placement en emploi à la suite de celle-ci.

Processus FORJAD



1.1 La préparation à l'entrée en apprentissage

En principe, tout nouveau jeune adulte inscrit au revenu d'insertion (RI) se voit proposer par son assistant social une mesure de préparation à la formation professionnelle (MIS JAD). Réparties sur l'ensemble du canton, les MIS JAD travaillent sur trois axes principaux :

- L'élaboration du projet professionnel;
- Le rattrapage scolaire;
- L'accompagnement psychosocial.

Une fois le projet professionnel validé et testé par des stages en entreprise, les organismes prestataires de MIS JAD ont également pour mission d'aider le jeune à décrocher une place d'apprentissage chez un patron ou à s'inscrire dans une école professionnelle publique ou privée.

Plus de 250 places d'une durée de 3 à 6 mois ont été offertes dans des MIS JAD en 2009, correspondant à 50% du budget des mesures d'insertion sociale, soit environ 4 mio de francs.

³ A ce sujet: Philipp Müller: «La bourse et l'apprentissage: le Canton de Vaud s'apprête à généraliser et à pérenniser son programme de formation professionnelle FORJAD», Dossier du mois de l'ARTIAS, juin 2009, http://www.artias.ch/media/DossierMois/2009/Dossier_juin_09.pdf

1.2 Formation professionnelle

Une fois le contrat d'apprentissage ou l'attestation d'entrée en formation signé, le jeune adulte intègre le programme FORJAD. Le suivi durant la formation peut alors commencer. Cette prestation est fournie par un organisme prestataire mandaté par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS): TEM-Accent (Transition école métier, accompagnement en entreprise). Pour les jeunes connaissant des problématiques lourdes, le SPAS a mandaté des institutions proposant à la fois une formation professionnelle et l'accompagnement des jeunes: le Repuis, le Relais, l'OSEO, Caritas Vaud et la Fondation Cherpillod. Le budget de FORJAD s'élève en 2009 à près de 7 millions de francs permettant le financement des frais d'accompagnement et de formation de 500 jeunes.

1.3 Placement

Après l'obtention de son diplôme de fin d'étude, l'accompagnement du FORJAD par TEM-Accent peut se poursuivre durant trois mois, cela afin de l'appuyer dans l'intégration d'une entreprise, ou dans la recherche d'un emploi. Par ailleurs, le SPAS développe en collaboration avec l'Office AI un projet intitulé IPJAD (insertion professionnelle des jeunes adultes en difficulté) visant le placement des jeunes en emploi ou en formation. Les FORJAD peuvent ainsi bénéficier du soutien d'un placeur spécialisé dans leur recherche. Enfin, tous les FORJAD en recherche d'emploi sont inscrits dans un Office régional de placement (ORP).

2. Résultats du programme après 3 ans

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique le nombre de jeunes inscrits dans le programme, ainsi que le nombre qui en sont sortis après l'obtention de leur diplôme ou après une rupture.

Jeunes adultes en difficulté (JAD) signalés pour intégrer FORJAD	896	100%	
Entrée refusée par le SPAS	16	1.8%	
Abandons avant le début de la formation	87	9.7%	
JAD acceptés dans FORJAD	793	88.5%	100%
<i>Inscrits en 2006</i>	132		16.6%
<i>Inscrits en 2007</i>	180		22.7%
<i>Inscrits en 2008</i>	237		29.9%
<i>Inscrits en 2009</i>	244		30.8%
Rupture du programme au 02.12.09	208		26.2%
<i>Inscrits en 2006</i>	68		51.5%
<i>Inscrits en 2007</i>	69		38.3%
<i>Inscrits en 2008</i>	57		24.1%
<i>Inscrits en 2009</i>	14		5.7%

FORJAD ayant obtenu leur diplôme (CFC, AFP,..) au 02.12.09	80		10.1%	
<i>Inscrits en 2006</i>	44		33.3%	
<i>Inscrits en 2007</i>	23		12.8%	
<i>Inscrits en 2008</i>	13		5.5%	
<i>Inscrits en 2009</i>	0		0.0%	
FORJAD actuellement dans le programme au 02.12.09	505		63.7%	100%
<i>Inscrits en 2006</i>	20		15.2%	
<i>Inscrits en 2007</i>	88		48.9%	
<i>Inscrits en 2008</i>	167		70.5%	
<i>Inscrits en 2009</i>	230		94.3%	

793 jeunes ont été inscrits dans le programme FORJAD depuis 2006 avec un taux global de réussite de 74%, correspondant soit à la poursuite de la formation (63.7%) soit à l'obtention d'un diplôme (10.1%).

En ce qui concerne le type de formation, une grande majorité des FORJAD (près de 80%) poursuit un apprentissage en formation duale. Les quelques 20% restant se répartissent entre des formations en école professionnelle publique ou privée, ou dans des institutions mandatées par le SPAS (Le Repuis, le Relais, Caritas-Vaud et OSEO-Vaud). On constate que les ruptures sont moins importantes dans les formations duales avec un taux de réussite d'environ 80%. Cela s'explique notamment par le profil plus difficile des jeunes suivant une formation en institution.

Sur les 80 diplômés depuis le début du programme, soit principalement ceux issus de la première volée lancée en 2006, 35 ont trouvé un emploi durable dans leur domaine de formation (44%). Les autres sont soit en recherche d'un emploi soit en perfectionnement.

Situation des FORJAD ayant obtenu leur diplôme au 02.12.2009 / N = 80		
En emploi	35	44%
En recherche d'emploi	39	49%
En perfectionnement	6	8%

Ces résultats sont jugés encourageants, les taux de rupture étant équivalents voire inférieurs à ceux de l'ensemble des apprentis. L'accompagnement individualisé des FORJAD permet de prévenir un certain nombre de situations difficiles.

3. Difficultés rencontrées par les FORJAD durant leur formation

Afin de mieux comprendre le parcours des jeunes intégrés aux programmes FORJAD, il nous paraît important d'appréhender les difficultés auxquelles ils sont confrontés durant leur formation. Pour cela, nous avons interrogé des conseillers TEM-Accent en charge de l'accompagnement de ces jeunes.

De manière générale, décrocher une place d'apprentissage constitue pour ces jeunes une première étape réussie vers une insertion professionnelle. L'entrée en formation leur permet d'accéder à un nouveau statut, celui d'apprenant ou de jeune en formation. Toutefois, comme le constate un conseiller TEM-Accent: «*Le passage d'un rythme de vie avec des exigences relativement limitées à un rythme de vie avec un cumul d'exigences professionnelles et scolaires entraîne chez certains FORJAD des difficultés importantes en terme d'organisation du temps. Ils peuvent ainsi rapidement se sentir débordés*». Par ailleurs, ces jeunes entreprennent une formation tardivement par rapport à la moyenne d'âge des apprentis. Ils peuvent dès lors se sentir parfois en décalage vis-à-vis de leurs collègues.

Afin de préciser les difficultés rencontrées, nous les avons répertoriées en fonction des 4 axes d'intervention des conseillers TEM-Accent: scolaire, professionnel, social et personnel.

3.1. Scolaire

De nombreux FORJAD rencontrent des difficultés scolaires importantes. Proposer des appuis scolaires constitue ainsi souvent une porte d'entrée pour les conseillers TEM-Accent dans le suivi des FORJAD. Cela permet de travailler sur des aspects concrets, directement utiles aux jeunes. En plus des lacunes scolaires, les conseillers TEM-Accent observent chez ces jeunes, ayant connu des scolarités chaotiques et fréquemment confrontés à l'échec, un grand manque de confiance dans leur capacité scolaire voire une angoisse vis-à-vis de l'école. Par ailleurs, les questions de méthodologie, d'organisation du travail et de gestion du temps constituent des éléments qui font l'objet d'une attention particulière de la part des conseillers TEM-Accent.

Témoignage: Barbara, 21 ans, Lausanne, apprentie logisticienne

Barbara a grandi en Valais et terminé sa scolarité obligatoire en voie secondaire à options (VSO). Tout au long de sa scolarité obligatoire, elle a été confrontée à des difficultés scolaires, notamment dans les langues. A 18 ans, Barbara s'inscrit au RI. Après deux ans de recherche dans des domaines variés, elle finit par trouver une place d'apprentissage en tant que logisticienne.

Au cours de leur rencontre hebdomadaire, Barbara et sa conseillère TEM-Accent travaillent principalement sur les aspects scolaires. Actuellement en deuxième année de formation, Barbara a déjà des projets pour le futur. Elle souhaiterait devenir garde frontière. Ses projets d'avenir, ainsi que l'encouragement de sa conseillère TEM-accent la motivent à arriver au bout de sa formation.

3.2. Professionnel

Au niveau professionnel, les problématiques les plus courantes relèvent de difficultés relationnelles (mésentente avec l'employeur ou les collègues), ainsi que de problèmes de comportements: ponctualité, politesse, etc.

Pour les conseillers TEM-Accent, il est parfois difficile de pouvoir discuter avec le maître d'apprentissage, car le jeune ne souhaite pas que son employeur sache qu'il bénéficie de l'aide sociale. Cette situation semble toutefois changer avec le transfert à l'Office cantonal des bourses d'étude (OCBE). Les jeunes acceptent mieux la présence du conseiller TEM-Accent sur le lieu de formation, à partir du moment où celui-ci n'est pas directement associé à un dispositif social.

Plus généralement, les conseillers TEM-Accent constatent que les difficultés sur le plan professionnel sont la plupart du temps des signes de problématiques sur d'autres plans notamment personnel ou social.

3.3. Social

Selon les conseillers TEM-Accent, les problèmes de gestion administrative constituent une des difficultés principales rencontrées par les jeunes FORJAD. Ils s'expliquent principalement par une méconnaissance des procédures administratives, même les plus simples, comme payer une facture. Cette difficulté se voit encore accentuée lorsque les jeunes sont issus de familles bénéficiaires du RI ou d'une autre assurance sociale comme l'AI. Elle peut également être associée à des problèmes juridiques ou d'endettement.

Avec le passage des dossiers FORJAD à l'OCBE, ces difficultés de gestion administrative sont rendues particulièrement visibles. Au RI, les FORJAD bénéficiaient d'un soutien important de la part de leur assistant social. Une fois les dossiers transférés aux bourses d'étude, une partie de ces jeunes sont considérés comme autonomes et doivent dès lors gérer leur administration seuls. Par ailleurs, plusieurs FORJAD rencontrent des problèmes de logement, qui sont particulièrement déstabilisants et peuvent engendrer des difficultés importantes dans la poursuite d'une formation. Compte tenu de la situation du marché du logement, il est difficile pour les conseillers TEM-Accent d'apporter des solutions lorsque ce problème apparaît.

3.4. Personnel

Les difficultés personnelles rencontrées par les FORJAD sont variées. Toutefois, quatre aspects ressortent des observations des conseillers TEM-Accent:

- **La santé psychique** des FORJAD constitue une des préoccupations importantes pour leurs accompagnants qui sont confrontés à des jeunes souffrant de troubles inquiétants: borderline, trouble du comportement, dépression, anorexie, etc... Afin d'apporter un soutien aux conseillers TEM-Accent qui peuvent se sentir particulièrement désemparés par rapport à la complexité de ces problématiques, le SPAS a mis sur pied une collaboration avec l'unité de réhabilitation du CHUV (projet RESSORT) qui propose des soutiens psychologiques pour ces jeunes en insertion.
- De nombreux FORJAD souffrent **d'addictions** et de consommations excessives de cannabis ou d'alcool.
- **Une situation familiale** difficile constitue un élément déstabilisateur pour le jeune. On dénombre également dans FORJAD un pourcentage relativement

important de **mères célibataires** (env. 10%). Si l'on peut constater un niveau de motivation important chez ces jeunes femmes, le cumul des responsabilités engendre souvent des difficultés importantes dans la gestion du temps.

- De nombreux FORJAD sont issus de la **migration**. Des questions d'intégration, d'identité voire des conflits familiaux sont relativement fréquents.

Témoignage: Charles, 27 ans, Cheseaux, apprenti horticulteur

Né au Sénégal, Charles rejoint son père en Suisse à l'âge de 17 ans. Suite à des difficultés familiales importantes, Charles quitte le domicile de son père après 6 mois de vie commune et se retrouve à la rue. Peu familiarisé avec le système social en Suisse, il ne sollicite pas l'aide sociale et trouve un emploi en tant que magasinier qu'il perdra après 3 ans. Il s'inscrit alors au chômage. Arrivé en fin de droit, Charles émarge au RI. Il mène une recherche intensive et décroche un apprentissage d'horticulteur. Il intègre alors le programme FORJAD.

Durant sa formation, Charles a besoin d'un soutien important dans le domaine administratif (dettes, assurances, etc.) et pour la méthodologie de travail. Son conseiller TEM-accent l'aide également à trouver un nouveau logement.

Actuellement en dernière année de formation, il est très motivé par son travail et a réussi tous ses examens.

Charles apprécie le soutien apporté par son conseiller TEM-accent. Pour lui, *«la force de ce suivi réside dans le fait qu'il sort du cadre, car il n'y a ni obligations, ni argent impliqué»*. Charles n'a qu'un regret: ne pas avoir pu profiter de ce dispositif avant son entrée en formation.

3.5 Difficultés amenant à la rupture d'apprentissage

S'il semble difficile d'établir une hiérarchie générale parmi ces difficultés, les conseillers TEM-Accent relèvent tout de même certains facteurs qui apparaissent plus fréquemment lors de ruptures d'apprentissage:

- **Mauvaise orientation**: les jeunes se sont parfois fait de fausses idées du métier exercé et se rendent compte rapidement que celui-ci ne correspond pas à leurs attentes. Ils ont également pu vivre une pression importante pour décrocher un apprentissage et prendre alors ce qu'ils trouvent, sans que l'orientation ait pu être vérifiée adéquatement.
- Le **cumul de problématiques** notamment sur les axes professionnel ou social rend secondaire l'objectif de la formation et entraîne une baisse de motivation qui peut amener à la rupture.

4. Du RI aux bourses d'étude: effets sur le processus FORJAD

Fort des résultats du programme et de sa détermination à faire de la formation des jeunes adultes en difficulté une priorité de la présente législature, le Conseil d'Etat a souhaité dépasser le statut de projet-pilote et pérenniser le programme FORJAD. Cette volonté entraîne deux changements importants par rapport à la pratique actuelle.

1. Orientation vers FORJAD de tout jeune adulte au RI sans formation professionnelle et en mesure de suivre ce programme;
2. Financement des frais d'entretien et d'étude, actuellement assumés par le RI (alimentation, transport, habillement, loyer, etc.) par les bourses d'étude.

Le transfert des dossiers FORJAD à l'Office cantonal des bourses d'étude et d'apprentissage (OCBE) pour les quatre premières volées a débuté en août 2009. La loi sur l'aide aux études n'ayant pas encore été modifiée, ces premiers transferts font l'objet de dispositions transitoires.

A fin novembre 2009, 395 dossiers FORJAD (sur 505 inscrits dans le programme) ont été transférés à l'OCBE. Bien que l'objectif soit que les FORJAD sortent du dispositif du RI, certaines mesures d'accompagnement ont été prises impliquant les Autorités d'application du RI (AA) et cela dans deux cas de figure:

- **L'accompagnement:** l'accompagnement par un «*prestataire du suivi*» durant la formation (TEM-Accent pour la majorité des FORJAD) devient une obligation pour l'inscription dans le programme. En fonction des difficultés des jeunes, l'accompagnement conjoint de TEM-Accent et des AA soit par un appui social, soit par une cession de bourse permettant une gestion financière de la bourse par l'AA est recommandé, principalement pour les questions de gestion administrative. Ainsi, trois types de suivi sont envisageables:

<i>Type A:</i>	le FORJAD a fait la preuve de son autonomie et il est suivi uniquement par TEM-Accent;
<i>Type B:</i>	le FORJAD rencontre des difficultés, notamment dans sa gestion administrative et il est suivi conjointement par TEM-Accent et par l'AA en appui social;
<i>Type C:</i>	le FORJAD n'est pas apte à gérer sa bourse et c'est l'AA qui le fait au moyen d'une cession de bourse. Le FORJAD bénéficie également de l'accompagnement de TEM-Accent.

- **Le complément de bourse:** un «*effet de seuil*» important peut exister entre le régime du RI (sous condition de ressource) et celui des bourses (forfaitaire). En effet, l'aide sociale permet de prendre en charge un certain nombre de frais particuliers variables en sus du forfait de base ainsi que des loyers élevés (résultant d'une pénurie de logement extrême dans la région lémanique). Lors du passage au système forfaitaire de la bourse d'étude cela pose problème car les frais particuliers en sus ne sont pas pris en charge ainsi que les loyers hors norme. Le régime des bourses d'étude est ainsi beaucoup moins flexible et laisse moins de marge de manœuvre pour répondre à des circonstances particulières et imprévisibles (frais de santé spécialement élevés). La situation est également préoccupante pour des jeunes avec des frais de garde ou sans salaire d'apprenti. Le SPAS s'est dès lors engagé à compenser ces frais afin de ne pas compromettre la situation des jeunes. Par ailleurs, toute situation particulière peut faire l'objet d'une demande d'aide exceptionnelle, devant attester à travers un budget détaillé que le FORJAD n'est pas en mesure de vivre correctement.

Le versement des compléments de bourse ainsi que les demandes d'aide exceptionnelle se font à travers l'AA.

Ces premiers transferts ont été menés dans des délais rapides rendant la tâche des collaborateurs des différents partenaires du projet (AA, TEM-Accent, OCBE, SPAS, etc.) difficile. Il apparaît néanmoins, au vu des premières analyses effectuées, que le transfert permet à une proportion importante de jeunes de voir leur situation s'améliorer tant au niveau financier qu'au niveau social. En effet, en terme symbolique, le fait de sortir de l'aide sociale constitue pour ces jeunes une étape très importante et un élément de valorisation.

5. Conclusion

Le programme FORJAD constitue incontestablement une politique exemplaire en matière d'insertion des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale. Malheureusement, la crise économique actuelle influence déjà négativement les chances de placement des jeunes sortant du programme⁴. Il s'agit dès lors d'améliorer autant que possible l'efficacité de la prise en charge des jeunes adultes en difficulté (JAD) dès l'entrée à l'aide sociale et jusqu'au placement de ces derniers au terme de leur formation professionnelle.

Enfin, les résultats obtenus ainsi que les connaissances engrangées grâce à FORJAD incitent l'Etat de Vaud à investir davantage de moyens en amont dans l'accompagnement et le soutien des jeunes approchant de la fin de la scolarité obligatoire et de ceux se trouvant sans solutions à l'issue de celle-ci, et qu'il s'agit d'orienter vers une mesure de transition.

5.1 Préparation des JAD à l'autonomie

Les services sociaux offrent aux JAD un appui important dans la gestion des affaires administratives (paiement du loyer et des factures y afférentes, règlement de diverses factures, prise en charge de l'assurance maladie, etc.). Au moment du passage du régime de l'aide sociale à celui des bourses d'étude, bon nombre des jeunes concernés se sont trouvés confrontés avec le problème de devoir faire face de manière autonome à la gestion des paiements courants. Les conseillers TEM-ACCENT ont dû accompagner un nombre relativement important de jeunes qui se sont trouvés désemparés face à l'ensemble des tâches administratives leur incombant à la sortie du RI. Il est dès lors nécessaire que, durant la phase de préparation du JAD, les assistants sociaux et les organismes prestataires de mesures d'insertion sociale préparent les candidats FORJAD à assumer des tâches aussi banales que le paiement du loyer, de la prime d'assurance maladie et de l'ensemble des factures courantes⁵.

⁴ Alors qu'en 2008, sur 19 jeunes diplômés, 15 avaient trouvé un emploi durable au terme de leur formation (79%), ce chiffre descend à 20 sur 61 (33%) cette année.

⁵ Par ailleurs, à la sortie de l'aide sociale, au moment du passage aux bourses d'étude, d'éventuelles procédures de poursuites à l'encontre des jeunes FORJAD se réactivent et peuvent grever lourdement leur situation financière et compromettre la poursuite de la formation. Cet aspect pourrait se révéler particulièrement néfaste en cas de dettes importantes, mais c'est encore trop tôt pour établir un bilan.

5.2 Formation des assistants sociaux

Le programme FORJAD montre que l'insertion des JAD nécessite une action éducative spécialisée et, par conséquent, que les professionnels qui s'occupent de cette population possèdent les compétences requises. Alors que les équipes dans les mesures d'insertion sont constituées en large mesure par des éducateurs, force est de constater que la majorité des assistants sociaux des centres sociaux n'ont pas de formation dans le domaine de l'éducation sociale (la moitié d'entre eux sont d'ailleurs issus directement des facultés des sciences sociales). Face à des jeunes désabusés et démotivés à la suite de longues périodes d'inactivité et qui ont de la peine à se conformer aux règles de comportement et aux rythmes de vie normaux, les professionnels de l'action sociale doivent savoir poser des règles et un cadre clairs, confronter les jeunes lorsqu'ils ne respectent pas leurs engagements, trouver le moyen de les motiver, dépister les troubles du comportement nécessitant un suivi spécialisé. Ces compétences ne sont pas celles demandées normalement à un assistant social mais elles paraissent essentielles pour l'insertion des JAD. Il est dès lors nécessaire de proposer une formation adéquate aux collaborateurs concernés afin de les soutenir et les aider à professionnaliser davantage leur action. Le SPAS planche actuellement sur une série de modules dans le cadre de la formation continue offerte aux assistant sociaux des AA visant à leur permettre de développer un savoir-faire dans ce domaine.

5.3 Aide au placement au terme de la formation

Afin de multiplier les opportunités d'embauche des diplômés FORJAD, le DSAS a mis en place un service de prospection et de placement avec l'appui logistique et le savoir-faire de l'Office AI du canton. Aussi, en complément des prestations des ORP, les jeunes diplômés qui ne peuvent être engagés après l'apprentissage par leur entreprise formatrice, disposent d'un canal supplémentaire en matière de placement. Ce dispositif expérimental semble porter ses fruits mais ces derniers sont évidemment conditionnés par l'évolution de la conjoncture économique.

5.4 Travail en amont

L'expérience dans le domaine de l'insertion des JAD a contribué à la prise de conscience par le gouvernement et les chefs de service concernés de la nécessité d'agir en amont et d'offrir des ressources d'appui et d'accompagnement aux jeunes en difficulté le plus tôt possible. Aussi, un nouveau dispositif régionalisé de la première transition vient tout juste de voir le jour dans le canton de Vaud avec la mise en place de 5 guichets régionaux pour le suivi et l'appui des jeunes en transition entre la fin de la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Placée sous la responsabilité du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, cette nouvelle prestation vise à coordonner l'ensemble des ressources cantonales existantes en matière d'insertion des jeunes afin d'offrir la meilleure solution possible à chacun (p. ex. SEMO, Orientation scolaire et professionnelle, écoles professionnelles, mesures d'insertion socioprofessionnelle, case management, etc.).

Table des abréviations	
AA	Autorités d'application de la loi sur l'action sociale vaudoise
DEC	Département de l'économie
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
FORJAD	Formation pour jeune adulte en difficulté, désigne également le jeune adulte en formation
IPJAD	Insertion professionnelle des jeunes adultes en difficulté (projet en collaboration avec l'OAI)
JAD	Jeune adulte en difficulté
MIS	Mesure d'insertion sociale
MIS JAD	Mesure d'insertion sociale pour les jeunes adultes en difficultés
OAI	Office d'assurance invalidité
OCBE	Office cantonal des bourses d'études
OP	Organisme prestataire
OP MIS	Organisme prestataire de mesure d'insertion sociale
OP MIS JAD	Organisme prestataire de mesure d'insertion sociale pour les jeunes adultes en difficulté
RI	Revenu d'insertion
SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociale
TEM-Accent	Transition Ecole Métier Accompagnement en entreprise